

Déclaration en matière de stratégie Erasmus

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycle y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints.

Valoriser la mobilité de nos étudiants est un axe majeur du projet du CFSA Hubert Curien. Nous avons choisi la mobilité ERASMUS dans nos échanges internationaux.

La vocation du CFSA Hubert Curien est de former nos étudiants par l'apprentissage. Notre formation d'ingénieur en particulier impose une période obligatoire à l'étranger pour une durée de deux mois minimum. Ce stage constitue un point fort du projet pédagogique du CFSA Hubert Curien. Les objectifs de la période à l'étranger sont nombreux :

- Perfectionner ses connaissances linguistiques ;
- Découvrir d'autres cultures et pratiques ;
- Développer son savoir-faire et son savoir-être en situation interculturelle ;
- Développer son sens de l'autonomie, d'initiative et la confiance en soi ;
- Internationaliser son réseau de contact ;
- Valoriser son C.V. : augmenter la compétitivité de nos étudiants sur le marché de l'emploi tant en France qu'à l'international

Le stage en entreprise est souvent la meilleure expérience possible pour les apprentis. Les partenariats à l'étranger passent donc par une collaboration étroite avec les filiales à l'étranger des entreprises qui accueillent nos jeunes en France sous contrat d'apprentissage.

Si lors de la mise en place de ce dispositif les séjours à l'étranger se sont principalement orientés vers le Royaume-Uni, les destinations se sont aujourd'hui élargies. Nos apprentis partent désormais en Allemagne, Espagne Italie, Pologne, Roumanie, Thaïlande, Etats-Unis, Singapour, Malaisie, Malte...

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme.

Le CFSA Hubert Curien a développé un partenariat avec les universités de Wroclaw et de Varsovie en Pologne, permettant ainsi à nos étudiants de réaliser une « Summer School ».

Notre établissement poursuit également ses coopérations engagées avec les entreprises partenaires, qu'il s'agisse de grandes entreprises ou de PME-PMI.

Une personne est affectée à la gestion des relations internationales. Elle a pour mission de communiquer sur les offres de mobilités, les bourses Erasmus + et faciliter les démarches administratives des apprentis.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser.

En signant la charte Erasmus, le CFSA Hubert Curien s'engage à contribuer aux objectifs de modernisation et d'internationalisation de l'enseignement supérieur.

Nous maintenons l'accès à nos formations aux étudiants issus des filières courtes de l'enseignement supérieur. Cette politique permet d'atteindre des populations habituellement peu ouvertes à des poursuites d'études, en particulier en cycle d'ingénieur par l'apprentissage.

Les employeurs partenaires du CFSA Hubert Curien sont associés, par leur participation à notre conseil de perfectionnement, à la définition et l'amélioration de nos formations. Nous élaborons nos programmes de formation à partir d'une démarche de conception centrée sur l'identification des compétences constitutives du métier.

La voie de l'apprentissage, permet une interaction très forte avec le monde de l'entreprise. Le développement de nouvelles formations répondant aux attentes des entreprises est essentiel pour former les nouveaux talents de demain.

L'internationalisation répond plus que jamais aux exigences des entreprises et nous continuerons de développer la mobilité afin de rendre les jeunes que nous formons toujours plus compétitifs sur le marché du travail.

Les bourses de mobilité sont un élément primordial rendant possible l'internationalisation de nos formations. Les apprentis comptent sur le soutien financier de nos partenaires. Ces aides leur permettent de mener à bien leur projet et font partie des atouts mis en avant lors de la promotion de la mobilité au sein du CFSA Hubert Curien.